

JOURNÉE DE L’AFFIL: IMAGINER LE SERVICE DE LA RUE AU LOGEMENT

L’Association Francilienne pour Favoriser l’Insertion par le Logement a consacré sa huitième journée régionale à la réflexion sur la mise en place du service unique « De la rue au logement », mesure phare de l’acte II du Plan Logement d’Abord annoncée par Julien DENORMANDIE, le 13 septembre 2019. Sylvain MATHIEU en a présenté sa vision en tant que Directeur Interministériel à l’Hébergement et à l’Accès au Logement : le service public unique devrait recouvrir tous les niveaux de compétences (Etat, Conseil départemental, collectivités territoriales et associations) et inclure des champs au-delà de l’hébergement et du logement *stricto sensu* (emploi, santé ...). Il perçoit le SIAO comme acteur central dans le futur service unique, de par son échelle d’intervention départementale jugée pertinente, de par son rôle de coordination et sa bonne identification auprès des autres acteurs, et sa bonne visibilité des parcours des personnes. Cependant, il questionne le modèle de gouvernance des SIAO.

Selon lui, intégrer l’Etat dans la gouvernance (comme dans les SIAO prenant la forme de GIP) permettrait de renforcer la légitimité des SIAO dans la mise en place du Plan Logement d’Abord. Il a également émis l’hypothèse de faire rentrer les collectivités territoriales volontaires dans la gouvernance des SIAO afin de rendre plus cohérent le découpage des compétences, celles-ci s’étant impliquées dans nombre des expérimentations logement d’abord.

Autre interrogation sur le rôle des SIAO : l’articulation entre accès à l’hébergement/logement et accompagnement social, avec la mise en place des plateformes d’accompagnement. Un préalable serait la mise à plat de l’ensemble des dispositifs d’accompagnement (représentant un budget de 200 millions d’euros) afin de viser leur décloisonnement. Il serait également question de mieux intégrer la dimension santé comme priorité de l’aller-vers par la sollicitation de financements mixtes.

OO ESPÉRER 95
SIAO Val d’Oise

Retrouvez l’ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

<http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html>

Activité du SIAO/115

1054 appels en Décembre 2019 dont :

- 202 demandes orientées vers les abris de nuit
- 4 orientations vers des hébergements d’urgence dont 1 suite à des violences.
- 219 appels réorientés vers l’Instance de Régulation
- 13 demandes orientées vers l’hôtel dont 11 suite à des violences

Dans ce numéro

- Europe : Capteur de logements
- Plus de moyens pour les sans-abris
- Lyon: un coiffeur pour SDF
- Les femmes victimes de violences et leurs animaux

Capteur de logements

Une nouvelle fonction sur laquelle miser ?

Cette analyse a pour ambition de présenter et soutenir une nouvelle profession en phase de constituer un élément clé parmi les différentes pistes expérimentées pour trouver des solutions à la crise du logement.

Aujourd'hui, la crise du logement est un fait unanimement reconnu par l'ensemble de la société civile. Les raisons de cette crise qui s'est enlisée au fil des années, voire des décennies, sont multiples :

- la pénurie de logements sociaux ;
- le manque de moyens financiers, humains et politiques pour créer, augmenter et entretenir le parc immobilier social ;
- le manque de volonté dans certaines villes d'investir dans le logement social et l'inévitable relégation des locataires sociaux dans des villes déjà saturées ;
- le vieillissement du parc immobilier ;
- le désintérêt chronique des pouvoirs publics face au vieillissement du parc immobilier privé et à son coût locatif prohibitif ;
- la paupérisation croissante d'une part importante de la population qui accède de plus en plus difficilement à la propriété, voire à la location ;
- un parc immobilier *dormant*, c'est-à-dire non occupé, loué ou mis en vente ;
- la croissance démographique ;
- le vieillissement de la population ;
- les transformations sociologiques de la cellule familiale (divorces, familles recomposées...) nécessitant différents types de logements, du très petit pour les personnes isolées aux très grands logements pour les grandes familles ;
- l'individualisation des droits qui pousse les allocataires sociaux à vivre seul au détriment des solidarités familiales.

Selon l'article 23 de la Constitution belge, "chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine" ¹. À cette fin, le constituant a prévu une série de droits économiques et sociaux parmi lesquels on retrouve "le droit à un logement décent".

Les pouvoirs publics, notamment en raison des politiques d'austérité actuellement appliquées, s'avèrent cependant incapables de répondre, seuls, à l'ensemble de ces besoins. Aussi, des solutions innovantes doivent être mises en place et il appartient à la société civile d'apporter sa pierre pour lutter contre le déficit de logements publics. La grande majorité des bâtiments susceptibles d'être mis en location appartiennent en effet à des propriétaires privés. Ces citoyens sont libres de disposer de leur épargne comme ils le souhaitent. À ce jour, le placement dans l'immobilier reste l'une des épargnes les plus sûres à long terme, notamment en raison de la plus value et de l'inflation immobilière. Le droit à la propriété étant un droit fondamental, dans un pays où les citoyens sont réputés comme étant nés avec *une brique dans le ventre*, un potentiel énorme est exploitable. Cependant, les freins à la mise en location restent importants et ce potentiel reste donc largement sous exploité.

Nous nous trouvons donc ici face à un hiatus : l'opposition de deux droits fondamentaux : celui du droit au logement contre celui de la propriété et de disposer librement de son bien.

C'est dans ce contexte particulièrement complexe et humainement difficile, où il semblait presque impossible pour une personne précarisée de décrocher un logement, que le Relais social de Charleroi

a eu l'idée d'engager une personne dont la mission principale était de *capter* du logement en amenant des propriétaires à mettre leurs biens en location auprès de publics précarisés.

L'objet de cette analyse est de faire le point sur les tenants et les aboutissants de la fonction de capteur de logements. Qu'est-ce que c'est ? D'où ça vient ? Pourquoi et avec qui ? Est-ce efficace ? Quels sont les résultats ? Quels sont les freins et difficultés ? Quelles sont ses perspectives de développement ? Bien que de création récente, la fonction a, de fait, déjà fortement évolué et se redéfinit au quotidien dans des réalités locales et partenariales très différentes. Enfin, en guise de conclusion, nous tenterons de voir dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent soutenir et promouvoir le développement des capteurs de logements.

La suite : <http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/05/capteur-logements.pdf>

Logement

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur. » Beaumarchais

Le gouvernement annonce plus de moyens pour aider les sans-abris en 2020

Le gouvernement va accroître de 45 millions d'euros les moyens consacrés par l'Etat au programme d'aide au logement des sans-abris, lancé l'an dernier pour toute la durée du quinquennat d'Emmanuel Macron, a annoncé le ministère du Logement.

«Le plan "Logement d'abord" entre aujourd'hui dans une nouvelle phase marquée par un soutien financier accru», a déclaré le ministère dans un communiqué, alors que le ministre, Julien Denormandie, devait s'exprimer dans la matinée lors d'un événement réunissant de multiples acteurs de la lutte contre la pauvreté à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Ce plan, lancé l'an dernier et qui court jusqu'à la fin du quinquennat présidentiel en 2022, vise à trouver durablement un logement aux personnes sans abri, au-delà des hébergements d'urgence.

Il passe par la construction de HLM aux loyers très bas, les logements «très sociaux», et d'autres méthodes comme l'intermédiation locative: les propriétaires privés louent leur logement à des associations qui le sous-louent en retour à une personne en difficulté, l'Etat apportant une aide complémentaire. Selon les chiffres du gouvernement, le plan a permis à quelque 70.000 personnes sans domicile de trouver un logement durable l'an dernier. Dans le cadre du budget, l'Etat va, par rapport à cette année (2019), y consacrer 45 millions d'euros de plus: ce sont d'abord les moyens liés au financement des pensions de famille et de l'intermédiation locative qui sont relevés. Le gouvernement compte aussi doubler, à huit millions d'euros, le budget d'un plan de lutte contre les bidonvilles.

Séparément, les bailleurs HLM vont consacrer 15 millions d'euros supplémentaires à un fond consacré au logement d'urgence, ce qui porte à 60 millions au total la hausse des moyens consacrés au «Logement d'abord» . Par ailleurs, le gouvernement compte faciliter le recensement des personnes sans-abri, «en s'appuyant sur les initiatives locales», alors qu'associations et élus regrettent le manque de statistiques officielles, les dernières de l'Insee remontant à 2012.

Lyon : Un coiffeur en herbe arpente les rues pour offrir des coupes de cheveux ou de barbe aux sans-abri

Dans le sac à dos : un thermos d'eau chaude, une boîte renfermant des doses de café en poudre, des sachets de thé, du sucre. Mais aussi des gobelets en carton. Rien n'a été oublié. Pas même les touillettes en bois. Un dimanche par mois, Florian Détrée et John Bar-Veill arpentent les rues de [Lyon](#) pour aller à la rencontre des [sans-abri](#). Avec pour mission de leur couper les cheveux et leur tailler la barbe.

« Offrir le café, c'est la première étape pour nouer le contact, sourit Florian. Cela permet de se présenter et de leur demander s'ils ont besoin de quelque chose ». Une fois la conversation engagée, John propose ses services. C'est lui, qui eu l'idée, après avoir rencontré [Kevin Ortega](#), « le coiffeur des sans-abri », de relayer le mouvement « Coiff In the Street » à Lyon. Le jeune homme n'en est pas à son coup d'essai. L'an dernier, il avait monté sa propre association Clandest'Hair [pour récupérer des dons de cheveux](#) afin d'aider à la fabrication de perruques destinées aux malades du cancer.

« Le don de soi est bien plus réel »

« J'avais envie d'aller plus loin », confesse-t-il. En septembre, il a commencé un CAP coiffure pour apprendre les rudiments du métier et ainsi exercer dans la rue. Sa rencontre avec Martial, un SDF de la Croix-Rousse, l'a convaincu de s'engager davantage. L'homme est décédé, il y a quelques mois. « Je passais souvent devant lui, on échangeait des poignées de main, raconte-t-il. C'est bien de donner une pièce de temps en temps mais je voulais apporter autre chose. Le don de soi est bien plus réel ».

« Des tas d'associations récupèrent de l'argent. Certes, de l'argent il en faut mais s'engager humainement et physiquement, c'est différent. Et c'est à la portée de tous. Il suffit parfois de sortir de chez soi », complète Florian, éducateur dans un foyer d'accueil pour personnes handicapées. Appareil en main, ce passionné de photo immortalise les rencontres du jour avec l'accord des intéressés.

« Avoir une image positive de soi permet de regagner confiance. Quelques fois, ça passe par une coupe de cheveux », poursuit John, qui amène de la laque, du gel, des démêlants. Histoire de procureur aux sans-abri « un peu de plaisir ».

La barrière de la langue pose parfois problème. Alors Florian, muni d'une application sur son téléphone, joue les traducteurs. Le duo rencontre justement un SDF, accroupi à l'entrée d'un fast-food de la Croix-Rousse. Un père de famille roumain, venu récolter quelques pièces dans un gobelet. L'homme accepte volontiers le café. Et la coupe de cheveux. Le temps que John déplie son tabouret, déploie la bâche au sol pour ne pas souiller le trottoir, et dégaine ses outils, il se ravise, soulevant maladroitement son bonnet pour montrer sa boule à zéro. « Je n'avais pas compris », dit-il gêné. Pas de souci. « Cela arrive, sourit l'apprenti coiffeur. Au moins, on lui a offert une boisson chaude ».

Quelques mètres plus loin, Jean-Michel accepte lui aussi le café proposé. Lors de la précédente maraude, il s'était muré dans le silence. Cette fois, il parle plus volontiers du froid, du soleil qui lui réchauffe le visage et du sac de couchage donné la veille. Pour la coupe, il faudra repasser le mois prochain. « Ils ne sont pas assez longs », montre-t-il en se passant la main dans les cheveux. Poignées de main avant de partir, l'homme sourit et remercie. « A bientôt », lance-t-il, tapi contre le mur. Le rendez-vous est pris.

« D'une fois à l'autre, on ne se rend pas forcément aux mêmes endroits », précise John, qui encourage les coiffeurs à « marauder » dans les différents quartiers de la ville. « On va également chercher à établir des partenariats avec les commerçants pour obtenir un peu d'aide, comme un litre de café, des gobelets ou des produits hygiéniques pour nettoyer les outils... Des petites choses, en résumé ». Des petites choses, que le duo finance pour l'instant sur ses propres deniers.

En bref

Un centre d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales se préoccupe de leurs animaux !

A Amherst, en Nouvelle-Ecosse (Canada), un refuge pour femmes victimes de violences domestiques se soucie des animaux de ses pensionnaires. Il est à l'initiative d'un programme mené conjointement par une clinique vétérinaire, un refuge pour animaux et des familles d'accueil.



Que faire de son animal lorsque l'on veut fuir son foyer ? C'est cette question qui bloque parfois les femmes victimes de violences conjugales et les empêche de partir. Comment laisser leur animal dans un environnement qui peut lui être défavorable ? Et si leur conjoint s'en prenait à lui ?

Une solution de garde temporaire

Partant du constat que certaines femmes hésitent à quitter un milieu violent si elles ne peuvent emmener leur chien ou leur chat, Autumn House (un refuge pour femmes victimes de violences conjugales) a eu une bonne idée : créer un partenariat avec un hôpital vétérinaire, un refuge pour animaux et des familles d'accueil afin que les animaux de ses pensionnaires puissent être hébergés temporairement. Puisqu'Autumn House n'accepte pas directement les animaux, le centre permet en tout cas d'aider leurs propriétaires à trouver un endroit où ils seront pris en charge.

Une belle initiative que l'on peut saluer en espérant que d'autres établissements (hôpitaux, maisons de retraite, centres d'hébergement etc.) suivent le même modèle !

Merci pour vos remarques et vos contributions
Prochain Numéro courant Février 2020